

Le lamaneur

Rôle / activité

Le lamaneur assure l'ensemble des opérations d'amarrage et de démarrage des navires escalant dans un port en fixant les aussières des navires aux bollards des quais

Relations avec les autres professions et les administrations :

Il est sous l'autorité directe de la capitainerie du port qui lui transmet les commandes de mouvements de navires.

Il est en relation également avec :

- les pilotes et les remorqueurs qui sont les deux autres professions au service du navire lorsqu'il arrive ou quitte un port
- le capitaine du navire, sous la responsabilité duquel les lamaneurs réalisent leurs prestations
- l'agent maritime représentant le navire qui est chargé de régler les prestations et devant qui le lamaneur est responsable
- l'autorité portuaire pour des prestations de services divers.

Présentation de la profession au plan Marseille - Fos :

Le lamanage est un service à caractère public géré par des entreprises privées agréées, sans monopole.

La profession effectue également des travaux annexes tels que : complément d'équipage, lutte anti-pollution, sécurité sur les plans d'eau, service de rade, etc.

Les lamaneurs sont au nombre de 82 et 8 personnes participent à l'entretien des locaux et matériels et 7 personnes travaillent dans les services administratifs.

Evolution prospective du métier :

Cette profession est dépendante du trafic maritime portuaire.

LAMANAGE <i>Boatsmen</i>	ADRESSE <i>Address</i>	TELEPHONE <i>Phone</i> <i>country code 33</i>	TELECOPIE <i>Fax</i> <i>country code 33</i>
Société coopérative du lamanage des Ports de Marseille et du golfe de Fos accueil@lamanage-marseillefos.coop	2 Quai de la Joliette - Hangar J0 CS 40011 - 13304 Marseille cedex 02	04.91.15.76.70	04.91.15.76.79